

Salut les petits loups de la CÉGèTe retraité(e)s

COMMUNIQUÉ DE PRESSE cgt

**41 milliards de déficit annoncé,
mais surtout une confirmation
du rôle irremplaçable de la
Sécurité sociale**

Le ministre du Budget et des comptes publics, Gérard Darmanin, a annoncé, hier, devant la Commission des affaires sociales du Sénat, que le déficit de la Sécurité sociale (y compris le Fonds de solidarité vieillesse qui prend en charge les cotisations sociales des chômeurs) atteindrait 41 milliards d'euros, en 2020.

**Ce déficit serait, certes, s'il était confirmé à la fin de l'année,
le plus important qu'ait connu la Sécurité sociale depuis sa création**

en 1946 et certains commentateurs soulignent, dès aujourd'hui, son caractère « abyssal ». Il faut, néanmoins, prendre la juste mesure de la situation. D'après les prévisions gouvernementales, ce déficit s'expliquerait, à hauteur de 8 milliards d'euros, par une hausse des dépenses d'assurance maladie liées à la crise sanitaire notamment dans les hôpitaux à l'achat d'équipements médicaux mais, pour les 3/4, à une baisse des ressources de la Sécurité sociale (développement massif du chômage partiel qui conduit à une baisse

considérable des cotisations sociales) ; diminution des recettes de la CSG et de la TVA qui concoure, maintenant, fortement au financement de la Sécurité sociale.

Le gouvernement estime que la baisse de la masse salariale sur laquelle est assis le financement de la Sécurité sociale baisserait de 7,5%, en 2020, correspondant à une baisse de l'emploi de 2,7% et une baisse du salaire moyen soumis à cotisations sociales de 4,9%. Ce scénario pessimiste n'a rien d'inéluctable.

Aussi spectaculaires que soient ces chiffres,

il convient d'en apprécier la portée. Il faut d'abord les rapporter aux richesses créées : aussi spectaculaires qu'ils paraissent, 41 milliards d'euros représentent 1,7% du PIB. C'est aussi la moitié des

exonérations des 80 milliards d'euros de cotisations sociales dont ont bénéficié les entreprises en 2019 et moins que les dividendes versés par les entreprises du CAC 40 l'année dernière.

**En fait, ce déficit résulte surtout du fait que la Sécurité sociale a joué,
une nouvelle fois, son rôle irremplaçable d'amortisseur social en période de crise.**

Même si le gouvernement a réagi avec retard, il a su dégager les ressources pour faire face à la crise sanitaire et il a évité que la crise ne se traduise par une explosion des licenciements. La comparaison avec les États-Unis où des centaines de milliers de salariés ont été jetés du jour au lendemain à la rue et font la queue devant les « soupes populaires » montre l'importance d'une Sécurité sociale solidaire comme la nôtre.

Il est parfaitement possible de sortir par le haut de cette crise

mais cela suppose de rompre avec les politiques qui ont été menées depuis des années, en répondant aux revendications des salariés, notamment dans la santé, par de véritables augmentations de salaires (et non par des primes « défiscalisées et désocialisées » c'est-à-dire exonérées de cotisations sociales, contribuant à fragiliser le

financement de la Sécurité sociale) et en redonnant toute leur place aux services publics au lieu d'en faire, comme nous l'avons connu depuis 10 ans, la variable d'ajustement du retour à l'équilibre des comptes publics et sociaux, avec toutes les conséquences que chacun peut observer dans la crise actuelle.

**Si nous imposons ces alternatives,
si nous redonnons le pouvoir aux salariés,
nous empêcherons la récession majeure que nous prédit le gouvernement.**



COMMUNIQUE

Monopole de l'Etat pour l'achat de cinq médicaments Attention à l'effet Placebo !

Les hôpitaux avaient jusqu'à vendredi dernier, pour commander 5 molécules nécessaires aux soins de réanimation. L'État a désormais le monopole des achats et assure la distribution selon une note délivrée par le Ministère des Solidarités et de la Santé. L'épidémie de Covid-19 entraîne des tensions d'approvisionnement très importantes. Les ruptures de stocks concernent des médicaments utilisés par les anesthésistes-réanimateurs pour réaliser des anesthésies générales, locales ou péridurales (dont celles pour accoucher), sans omettre le traitement de la douleur, notamment lors de soins d'urgence.

C'est le cas pour deux hypnotiques (midazolam, propofol) et trois curares (atracurium, cisatracurium, rocuronium). Depuis lundi, l'État achète ses médicaments et approvisionne les établissements selon le nombre de patients hospitalisés dans un service de réanimation et du stock de médicaments disponible.

Cette situation de rupture de stock des médicaments notamment d'anesthésie-réanimation n'est pas nouvelle et dure depuis plusieurs années même si le phénomène « s'intensifie » avec la pandémie de Covid-19.

IL faut savoir que 30 à 40 % des personnes soignées pour le Covid-19 admises en réanimation y perdraient la vie en France. C'est le résultat d'une étude menée par le Réseau REVA : Réseau Européen de Recherche en Ventilation Artificielle.

Celle-ci a été menée en accompagnant 1 000 patients entrés en réanimation avant le 28 mars et suivis jusqu'au 25 avril. Or, le 17 avril dernier, le gouvernement avait annoncé une mortalité trois ou quatre fois moins élevée, s'établissant à 10 %.

La décision des laboratoires de cesser la fabrication est une résultante importante de la situation. Or, il n'y a aucun moyen de contraindre un laboratoire à la production et à la commercialisation d'un produit. Même si des solutions de remplacement ont été provisoirement trouvées avec le monopole d'achat de l'État, elles ne pourront régler à long terme ce problème.

Plus que jamais nous devons réfléchir à un pôle public du médicament avec une production nationale de médicaments essentiels (liste OMS) déconnectés de la logique de marché.

Arnaud FAUCON secrétaire national

COUP DE GUEULE

« Faire payer les masques, en période d'épidémie, revient à faire payer des bouées de sauvetage aux passagers d'un bateau qui fait naufrage »



Déconfinement : Édouard Philippe n'a pas convaincu les syndicats

Édouard Philippe devant les députés le 28 avril pour la présentation du plan de déconfinement

Confinés, mais devant leurs postes de télévision, les dirigeants syndicaux ont écouté le Premier ministre ce mardi 28 avril. Et ils n'y ont pas trouvé les réponses aux questions qu'ils posent depuis plusieurs semaines, tant pour ceux qui continuent à travailler que pour ceux qui devront reprendre le chemin du travail, de l'école à partir du 11 mai.

La confédération CGT a estimé que le gouvernement « renvoie beaucoup de responsabilités aux collectivités territoriales, aux personnels de l'éducation nationale et de la petite enfance, mais également aux citoyens. On demande ainsi aux parents de décider eux-mêmes s'ils doivent envoyer ou non leurs enfants à l'école avec ce dilemme : la santé des enfants ou la pression des employeurs pour reprendre le boulot. »

La centrale syndicale constate que « la reprise économique reste la priorité du gouvernement, ce qui laisse beaucoup de libertés aux entreprises, sans réelles garanties sanitaires ou de droits pour ceux qui travaillent. La référence aux guides de bonnes pratiques mises en œuvre dans les branches est proprement déplacée. Par contre, aucun mot pour remettre en cause les ordonnances prévoyant l'augmentation du temps de travail ou le vol des congés payés et des repos. »

Quelles mesures sociales ?

Tout entier consacré aux mesures de déconfinement, le discours d'Édouard Philippe est resté silencieux sur les mesures sociales alors qu'une progression massive du nombre de demandeurs d'emploi (+7,5 %) a été annoncée. La CGT a estimé dans son communiqué qu'il y a « besoin de prolonger et de renforcer le chômage partiel pour que la pression de la fin du mois ne soit pas la contrainte de la reprise du travail ».

La CGT Educ'action se dit consternée

C'est avec « consternation » que la CGT Educ'action a pris connaissance des annonces du Premier ministre concernant la réouverture des écoles dans le cadre du déconfinement contre l'avis du Conseil scientifique et de l'INSERM.

« Il serait temps que ce gouvernement cesse de se moquer des personnels, des familles et de l'ensemble de la population. Seuls les enfants de moins de 14 ans sont censés reprendre le chemin de l'école en mai. Il est donc évident que l'unique priorité qui guide ces choix est de permettre la garde d'enfants pour favoriser la reprise du travail des parents. En revanche, le Premier ministre n'a livré quasiment aucune information sur les moyens permettant cette réouverture sans mettre en danger les élèves, leurs familles, les personnels et sans provoquer une seconde vague de l'épidémie », proteste la CGT Educ'action qui exige « l'abandon de cet objectif du 11 mai ».

« On ne comprend plus rien : on a un discours de prudence sur tout sauf sur l'école. Pourquoi faut-il se dépêcher de rouvrir les classes de maternelle et primaire, alors que ce sont des lieux de grande promiscuité », s'interroge Francette Popineau, secrétaire générale du SNUipp-FSU. Et d'ajouter : « on nous dit que c'est 10 personnes maximum partout, et en classe c'est 15, on dit non ».

« On demande des précisions sur le protocole sanitaire », poursuit-elle. Pour Stéphane Crochet, secrétaire général de SE-Unsa, « la reprise pour les écoles, telle que présentée, est inacceptable et impossible. Il y a zéro cadre sanitaire ».

Les cheminots restent sur leur faim

À la SNCF, les syndicats sont restés « sur leur faim » après le discours d'Édouard Philippe à l'Assemblée sur les modalités du déconfinement. « Le Premier ministre a annoncé des décisions, ce qui écarte un certain nombre d'hypothèses. Mais les moyens pour parvenir à appliquer ces décisions sont toujours inconnus », a souligné auprès de l'AFP Laurent Brun, secrétaire général de la CGT-Cheminots.

« L'application de la distanciation sociale dans les trains va nécessiter beaucoup d'effectifs pour filtrer et organiser les flux. Aurons-nous ces effectifs et pourrions-nous éviter les attroupements notamment dans les grandes gares ? », s'est-il interrogé. Le port du masque sera obligatoire, mais qui va payer, distribuer, « contrôler ces masques ? », se demande aussi le responsable de la CGT cheminots.

« Aujourd'hui, le cadrage est très loin d'être clair. Ce n'est pas assez précis, mis à part le port obligatoire du masque qui est une bonne chose. Pour le reste, on ne sait pas comment on va faire », a relevé Erik Meyer, secrétaire fédéral de SUD-Rail. Comment, par exemple, « contrôler ou empêcher l'accès aux trains, verbaliser les voyageurs sans masque ? C'est du domaine de la police, les contrôleurs n'ont pas ce pouvoir », a-t-il ajouté.

Le 1 er Mai 2020 et ensuite !



Ensemble pour défendre la santé, l'hôpital public, les établissements du médico-social et du social.

L'épidémie de COVID19 est un drame aux conséquences multiples. Elle a mis au grand jour le délabrement de nos hôpitaux publics, du médico-social et du social de l'ensemble de notre système de santé qui a rendu notre pays particulièrement fragile.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté depuis plusieurs années. Les mouvements de grève, en particulier des personnels des urgences, de manifestations, comme les 14 novembre, 17 décembre, 14 février, la démission des chefs de service n'avaient pas été entendus par le gouvernement.

Aujourd'hui, malgré la compétence et l'extraordinaire dévouement des personnels de ces secteurs d'activités, le bilan est là : les malades les plus graves ont été pris en charge dans des conditions acrobatiques, d'autres ont été, faute de place, « isolés » à domicile sans considération des conditions de logement, les EHPADs, les hôpitaux

psychiatriques ont été parfois laissés à l'abandon, de nombreux soignant.e.s et autres personnels qui ont été contaminés, souvent faute de protections, auto-entretenant l'épidémie.

Les matériels obtenus, comme les masques et les surblouses ont été le plus souvent le fait de solidarités locales et non de l'intervention de l'État, ce qui est un vrai scandale.

La peur de la contamination, le sentiment de perturber les services mais aussi l'absence d'interlocuteurs ont abouti à un important renoncement aux soins par une partie de la population qui aura sans doute des conséquences lourdes.

Nous, organisations signataires, faisons nôtres les revendications des personnels et exigeons l'ouverture de négociations sur : l'ouverture pérenne de lits, de services et de structures ambulatoires (CMP, CATTP,...) dotées de moyens humains suffisants en création de postes, la revalorisation des salaires, des financements supplémentaires pour les établissements et la sécurité sociale ...

Elles sont plus que jamais d'actualité. Quand les infirmier.e.s français.e.s sont au 28ème rang sur 32 des pays de l'OCDE pour leur salaire, ce n'est pas une prime qui est nécessaire, mais une revalorisation durable des salaires de l'ensemble des personnels hospitaliers, médico-sociaux et sociaux.

Nous demandons qu'il y ait une vraie volonté politique de développer l'accès aux soins pour toutes et tous partout. Cela passe par une approche globale, le développement d'un service public de soins de premier recours autour des centres de santé, la fin des dépassements d'honoraires...

La recherche publique doit être développée et les médicaments, vaccins doivent être sortis de la course au profit. Il faut relocaliser des productions en France.

C'est l'ensemble du service public de santé, du médicosocial et du social qu'il faut reconstruire

Nous ne pouvons, nous contenter de belles promesses et d'applaudissements pour les soignant.e.s. Avec elles et eux, nous voulons nous mobiliser localement, régionalement et nationalement pour exprimer les besoins et imposer d'autres choix aux ARS et au gouvernement. Nous appelons nos militant.e.s à se rencontrer et à agir en ce sens : organisation d'états généraux de la santé, établir des cahiers de doléances revendicatives ... Plus que jamais, nous devons construire et imposer une véritable démocratie sanitaire.

Les fermetures de lits et de services des dernières années ont impacté lourdement les prises en charge : il faut arrêter tous les plans de restructuration et ouvrir des lits partout où c'est nécessaire. Il faut embaucher dans les hôpitaux, dans les EHPAD etc...et pour cela il faut mettre en place un grand plan de formation de professionnels.

A l'occasion du 1er mai, même confiné.e.s, manifestons toutes et tous soignant.e.s et population avec des pancartes, banderoles et/ou en envahissant les réseaux sociaux.

Donnons à cette journée une véritable force collective pour continuer à faire avancer ensemble un nouveau projet pour notre système de santé et de protection sociale partout dès que ce sera possible !



**Tous ensemble car la Santé,
notre Santé n'a pas de Prix !**





1^{er} mai 2020 à Bastia
Confinés, masqués



mais
pas bâillonnés

